Minarets : malaise dans l'alteridentité.

Par Elsa Chavinier et Jacques Lévy

Cet article a été republié dans *Pouvoirs locaux*, vol. 83, n°4, décembre 2009, pp. 5-7.

Le résultat de la votation suisse du 29 novembre 2009 portant sur l'interdiction de construire des minarets a surpris les observateurs par son résultat : 57,5% de oui, avec une majorité de 19,5 cantons sur 23 (il existe vingt cantons et six « demi-cantons ») en faveur de la proposition. Une des raisons du décalage entre la confortable majorité de non qu'annonçait le dernier sondage publié et le résultat vient du fait qu'une participation inhabituellement élevée (53%) dans ce type de consultation s'est manifestée. Tout laisse à penser que les électeurs inattendus se sont massivement portés sur le oui.

Beaucoup d'observateurs ont souligné l'absurdité d'un tel débat : il y a 400 000 musulmans en Suisse, qui disposent de 150 lieux de prière dont personne ne trouve à se plaindre et seulement quatre minarets plutôt discrets[1]. Le caractère émotionnel de ce vote, sans doute aggravé par les déboires du gouvernement fédéral avec la Libye, ne fait pas de doute. Il ne faut pas oublier, par ailleurs, que la tradition du principe *Cujus regio, ejus religio* continue de marquer la culture politique suisse depuis la fin des guerres de religion (pour la Suisse, la paix de Kappel en 1531). La pluralité des églises reste parfois encore perçue non comme un droit à la libre organisation de chaque croyance mais comme la juxtaposition de religions d'État. L'arrivée d'un nouveau venu dans la société civile, comme l'est l'islam, ne va donc pas de soi. Cela étant, personne ne doute que, sur une telle question, des consultations similaires dans d'autres pays européens qui auraient pratiqué la démocratie directe, notamment, comme ce fut le cas ici, sur initiative populaire, auraient donné des résultats comparables.

Enfin, il faut souligner un paradoxe : la Suisse, qui se distingue aujourd'hui, est, à bien des égards, un des pays les plus ouverts qui soient en Europe. Les étrangers y sont environ 1,8 million sur une population de 7,7 millions d'habitants, soit plus de 23%, ce qui représente une proportion bien plus forte qu'en France (5,6%), au Royaume-Uni (4,7%) ou aux Pays-Bas (4,3%). Même si l'on tient compte du fait que la naturalisation est moins automatique qu'en France, par exemple, le contraste est frappant avec l'Allemagne (8,9%) et l'Autriche (9,8%), des pays qui pratiquent traditionnellement le *jus sanguinis*. Plus généralement, la Suisse est un des pays les plus mondialisés sur différents plans, tant culturels qu'économiques. Plurilingues dans un petit

pays, les Suisses voyagent plus et plus facilement que leurs voisins. Ils cultivent moins qu'eux l'illusion de représenter le Monde à eux tout seuls.

Ces remarques invitent à ne pas surinterpréter le résultat de cette votation et ne pas y voir, dans une déduction hâtive, un résumé du rapport à l'altérité de la société suisse. Il reste que le coup de tonnerre que représente ce référendum nous dit des choses importantes, qu'il faut analyser avec la précision voulue.

La carte que nous avons construite (figure 1) est bien différente d'une autre carte (figure 2), qui pourtant rendait compte du même événement avec les mêmes données.

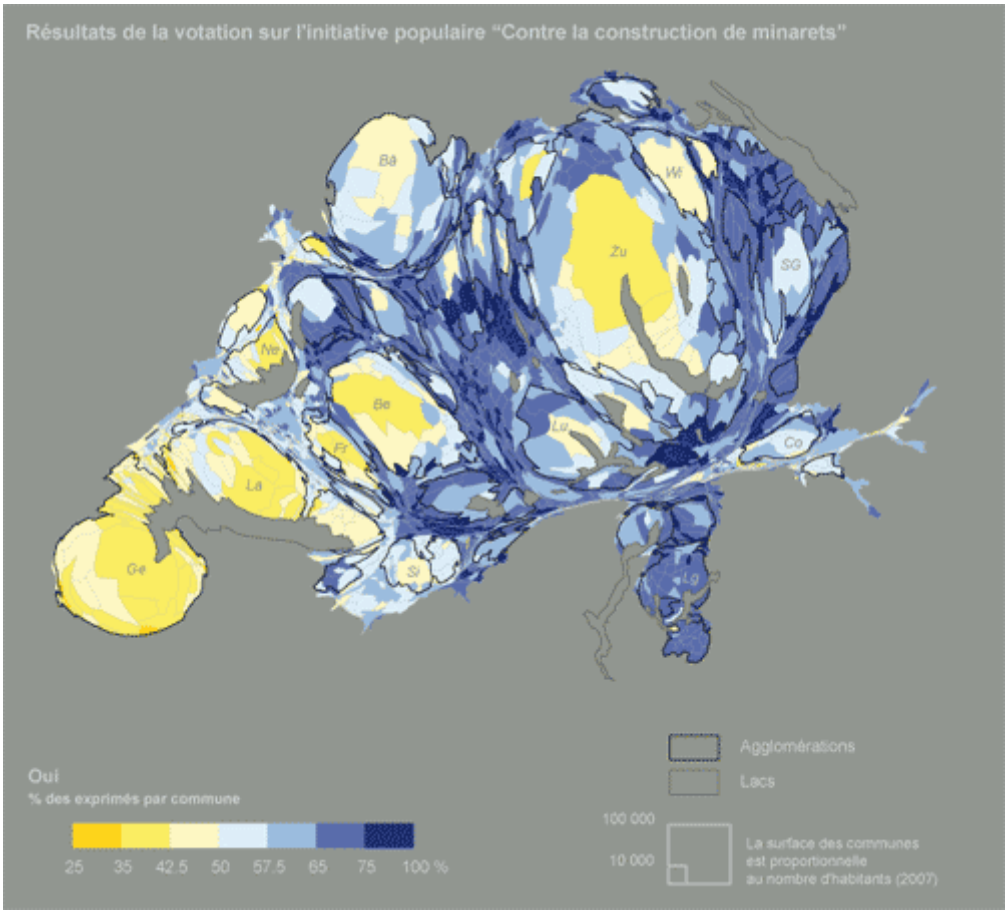


Figure 1 (PDF). Sources : Ofs, Cantons (résultats provisoires). Cartogramme : ScapeToad. © 2009 Chôros.

Le fait que la concentration humaine soit traduite dans le fond de carte (ce que permet un cartogramme fondé sur la population résidente) change de manière significative l'analyse par contraste avec la carte euclidienne classique, qui minimise les hommes et valorise les surfaces. Sur le cartogramme, au contraire, les gradients d'urbanité deviennent particulièrement lisibles, montrant dans l'ensemble que le monde urbain a clairement rejeté l'initiative.

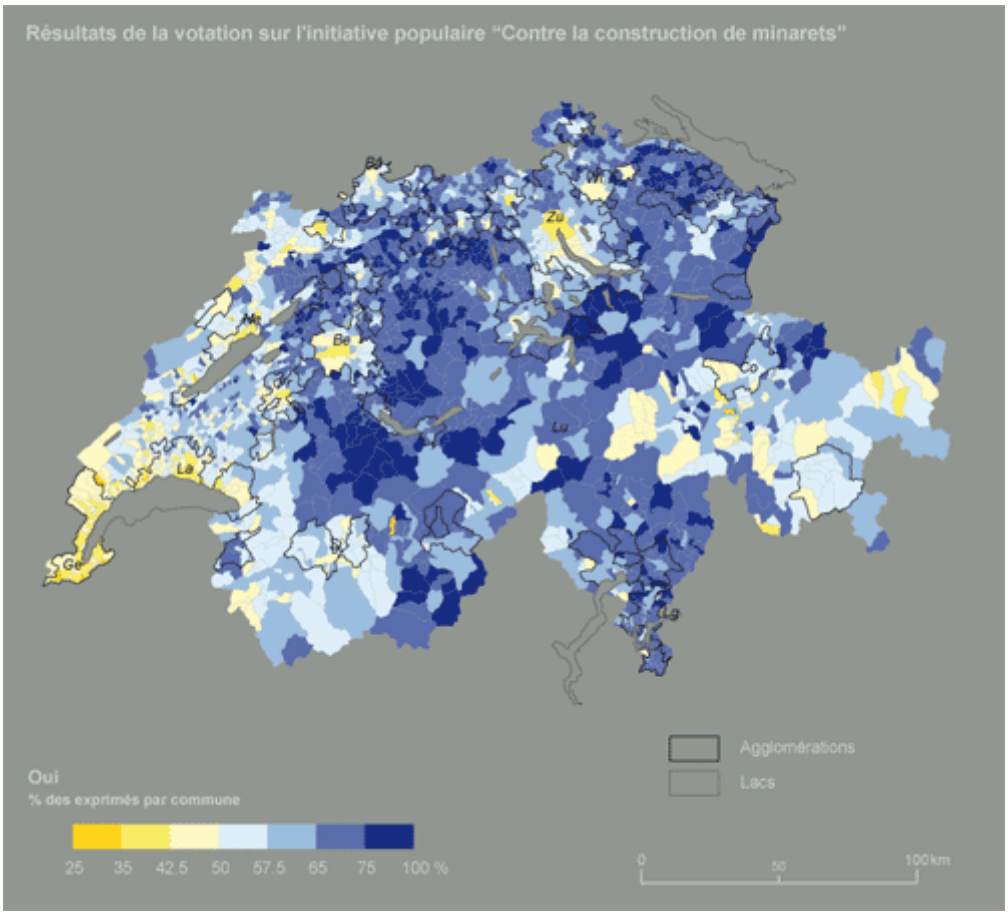


Figure 2 (PDF). Sources : Ofs, Cantons (résultats provisoires). © 2009 Chôros.

On perçoit aussi l'équivalence entre l'effet de masse (les grandes ou petites aires urbaines) et les effets de position (centre/banlieue/périurbain/hypo-urbain). En gros, on vote de la même façon dans le centre d'une petite ville, la banlieue d'une moyenne et le périurbain d'une grande.

La carte du 29 novembre 2009 ressemble beaucoup à celle du pacs ou de la libre-circulation (2005), et même à celle de la votation de 1992 sur l'Espace économique européen. Le refus ou l'acceptation de l'exposition à l'altérité semble bien correspondre à des attitudes et des choix similaires, qu'il s'agisse d'Européens non suisses, d'homosexuels ou de musulmans. La densité est ici prédictive : les replis identitaires se nichent dans les plis de la carte. Si ce vote a été vu par beaucoup, à l'intérieur comme à l'extérieur, comme une « honte » pesant sur l'ensemble du pays, on peut dire que les villes ont, une fois de plus et avec une grande netteté, sauvé l'honneur de la Suisse.

Cette coïncidence entre en cohérence avec le fait que l'urbanité (la densité dans la diversité) se caractérise, dans son principe, par une exposition — et en particulier une exposition du corps

dans l'espace public — à l'altérité. Le fait que la localisation préférentielle de l'habitat d'un individu relève de moins en moins d'une fatalité et de plus en plus d'un choix rend logique la correspondance entre deux options stratégiques : celle de l'être-au-monde et celle de l'être-ensemble. Dans les aires métropolitaines, les communes-centres de Zurich, Genève, Berne et Lausanne rejettent à peu près aussi nettement la proposition (entre 35 et 38% de oui), tandis que, cependant, Bâle se distingue des autres car les oui s'approchent de la majorité (47,40%) jusque dans la commune-centre.

Pour les gradients d'urbanité inférieurs, le modèle s'applique à l'ensemble du pays, mais avec une déclinaison différente selon les aires linguistiques. Une ville de taille réduite comme Neuchâtel, avec son « agglomération » (définition de l'Office fédéral de la statistique) de 80 000 habitants, a clairement rejeté l'initiative anti-minarets (40,26% de oui dans la commune-centre), tandis que Winterthur l'a moins nettement repoussée (46,85%) malgré les 130 000 habitants de son agglomération. Avec le même gabarit, la commune de Lugano a, elle, massivement dit oui à l'interdiction (68,2%), encore plus que le Tessin dans son ensemble (68,1%), ce qui fait de ce canton une exception à l'échelle de la Suisse.

En tout état de cause, il apparaît que l'attitude de la majorité dans les régions germanophones et italophones ne peut pas s'expliquer seulement par les réticences que suscite chez eux l'image qu'ils ont des États voisins, qui les amène parfois à formuler la crainte, respectivement, d'une domination par l'Allemagne et d'une contamination par l'Italie. Cette interprétation peut se défendre sur les votes européens mais pas dans le cas des minarets. Il faut donc aller plus loin et considérer que la dimension politique du rapport à l'Autre, certes influencé par les relations avec les nations voisines, est impliquée dans un large éventail d'enjeux. Cela n'interdit pas de relier néanmoins la relation de voisinage Alémaniques/Allemagne, Tessinois/Italie, Romands/France à des choix concrets, mais à condition d'intégrer cette topologie dans une construction plus large.

Depuis une vingtaine d'années, les populations habitant les zones à faible urbanité en Suisse alémanique centrale et orientale, dans le Tessin, le Haut-Valais et l'Oberland bernois ne ratent pas une occasion de montrer leur refus de l'Autre sous toutes ses formes, tandis que, dans des configurations comparables de la Romandie[2], ce type de message est moins brutalement asséné ou même carrément annulé. Tout se passe comme si les Romands développaient une ouverture discrète mais déterminée, quelle que soit la thématique en jeu. Il est vrai qu'il s'agit pour l'essentiel d'un même ensemble métropolitain, l'Arc lémanique. Lorsque l'on s'écarte des villes principales, cette spécificité se dilue. Un certain nombre de villes de taille modeste[3] ont approuvé majoritairement l'initiative. Mais, outre Genève et Lausanne, les composantes les plus urbanisées

de la métropole, qu'elles se situent au bord du lac au sein de la concentration principale[4] ou comme pôles significatifs sur les axes de mobilité[5], ont envoyé un message clair d'ouverture. Comme on le voit depuis 1992, ce n'est pas tant un rejeu du *Röstigraben* qu'un choix de culture politique qu'on observe, l'urbanité constituant ici comme ailleurs la force propulsive principale de l'alteridentité.